



## **ÉDITO DU PRÉSIDENT**

En 2015 la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Jura a fêté ses dix ans. Durant cette première décennie d'existence, elle a su montrer sa haute expérience et sa grande capacité et de conseil.

Plus qu'un simple service, la MDPH est un relais essentiel de la politique sociale du Département à destination des personnes handicapées. Elle facilite les rapports entre les demandeurs d'aide humaine, financière, technique ou morale et les pouvoirs publics, par un accompagnement très régulier et proactif.

Elle a pour rôle d'accueillir et d'informer les personnes handicapées sur leurs droits et sur les moyens mis à leur disposition pour faciliter leur vie en société. Elle accompagne tout au long du parcours scolaire et professionnel.

La MDPH peut compter sur des équipes pluridisciplinaires, tant médicales qu'administratives, pour statuer sur l'aide la plus adéquate, et apporter une réponse à chaque demande.

La politique sociale est le coeur et la raison d'être de l'Institution départementale. Chaque année, elle représente plus d'un tiers de notre budget global, et mobilise la créativité et la bonne volonté de nos agents, partout sur le territoire du Jura ; 38 millions d'euros sont consacrés à la politique du handicap.

Nous voulons continuer à agir dans le sens de la plus grande efficacité, au service des personnes handicapées ; avec toujours au coeur un élan spontané de solidarité.

**Clément Pernot**

Président du Conseil départemental du Jura

Président du Groupement d'Intérêt Public